



Refus de mon auto ecole me reprendre apres passage permis

Par **geoduoise**, le **22/09/2015** à **23:09**

Bonjour,

Il y a quelques jours j'ai passée mon permis mais a cause d'une erreur éliminatoire je n'ai pas eu mon permis. J'ai reçu a la maison la réponse par une lettre avec mon dossier d'inscription. Quand j'ai rappelée l'auto ecole pour voir comment ca se passe pour refaire des heures de conduite et repasser le permis, le moniteur me dit que le chef ne veut plus de moi a cause de fait que c'est moi qui a demande de passer le permis sans etre prete (fait qui n'est pas vrais, car ce sont eux qui m'ont pose la question sans rien demander, comme une conne j'ai dis oui). Je veux juste savoir s'ils ont le droit de refuser de m'accompagner jusqu'au obtention de permis de conduire. Quel est la loi qui appuie le oui ou le non?

Cordialement.